

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

www.protectioncivile.org

Conditions d'admission

La formation PSC 1 est ouverte à toute personne (d'au moins 10 ans) qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

Référence

Arrêté du 24.07.2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1"



Contenu de la formation

La formation est découpée en neuf parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

1. Malaises et alerte
2. Plaies et protection
3. Les brûlures
4. Les traumatismes
5. Les hémorragies externes
6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
7. Perte de connaissance
8. Arrêt cardiaque et alerte
9. Alerte aux populations



Techniques pédagogiques mises en œuvre

La formation PSC1 répond à trois caractéristiques ressortant de la pédagogie active : modulaire, progressive et intégrée.

Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSC 1 :

- l'étude de cas et le remue-méninge (permettant de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir)
- l'exposé, la démonstration pratique et l'apprentissage (permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours)
- le cas concret (ou mise en situation), permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique).



Système d'évaluation

Le Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage et participé au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation.



Durée

- ▶ 1 journée ; 7 heures de formation

Lieu

- ▶ Paris (ou dans vos locaux)

Objectifs

- ▶ L'unité d'enseignement PSC 1 a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour exercer l'activité de citoyen de sécurité civile définie dans le référentiel national de sécurité civile.
- ▶ Cette qualification de "citoyen de sécurité civile" fixe les capacités nécessaires afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Niveau

- ▶ Acquisition
- ▶ 4 à 10 participants maximum

Contact

- ▶ formations@protectioncivile.org
- ▶ www.protectioncivile.org
- ▶ 01 43 37 01 01



PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE